

Notes de la 6^{ième} réunion du GI Inter-u à Valenciennes 15-18h

(26 présents, dont 5 VP)

Jean-Marie FLAMME (VP CA UVHC):

Deux points à l'ordre du jour:

- rappels des missions, présentation synthétique et réflexion générale
- préparation d'un document de synthèse à destination des présidents

Il est important qu'à la fin de la première étape, il y ait un document de synthèse, avec une réflexion qui pourra être répercutée vers les CA des différentes universités.

C. Coutel (VP CA Artois): présentation/lecture du Chapitre 3 du Code de l'Éducation.

Ensemble des 6 missions devraient être « homéostatiques ». La “gouvernance” doit veiller à ajuster ces missions aux inégalités socio-culturelles des étudiants. Il faut penser les articulations: enseignement/recherche, FI/FC, les aller/retour entre universités et tissu socio-économique, connaissance scientifique/diffusion savoirs auprès des citoyens, formation des formateurs en général. Une philosophie de la gouvernance devrait prendre en compte tous ces paramètres à la fois. Remarque sur le “saucissonnage” des responsabilités avec de (trop) nombreux chargés de mission.

C. Boutillon (Lille 2): « homéostasie » ? Est-ce que l'on met au même niveau la recherche et la construction de l'espace européen par exemple ? Va-t-on mettre autant de moyens dans l'un que dans l'autre ? Ne doit-on pas identifier de missions prioritaires ?

C. Coutel (VP CA Artois): un effet d'aubaine, un effet d'avancée dans un domaine ne peut bénéficier qu'à avancer aux autres missions. Une avancée en coopération internationale va permettre la remise en cause de certaines pratiques pédagogiques (ex. Université de Tournai). La loi occulte un peu ces mécanismes de rétro-action. Cela peut nous aider à trouver une dynamique pour notre document.

L. Broze (Lille 3): on peut coopérer dans tous les domaines autant que l'on en ait envie. Quels sont les secteurs et questions, sur lesquels un certain nombre d'entre nous sont prêts à le vouloir ? Voilà la question qui me semble être fondamentale.

B. Raoul (Lille 3): ce sont quand même les acteurs qui décident, il faut se méfier d'une vision systémique et où tout nous échapperait. Nous sommes des acteurs qui pouvons décider. En matière de collaboration il y a un dossier qui est épineux (FDM), avec des recherches de conciliation et l'on est toujours face à une impossibilité de pouvoir avancer. Il y a plusieurs réunions où ce dossier a été évoqué, il est suggéré de donner un signe de conciliation de la part d'une université.

A. Durocher (Lille 2): Il ne faut pas mettre de pré-requis. Si c'est rituellement l'IUFM qui revient, on ne sera pas d'accord. Il faut que l'on soit plus global. Si on se bloque là dessus, on sera toujours bloqué.

L. Broze (Lille 3): Ok, sur quoi sommes nous prêts à décider ensemble ?

P. Vervaecke (Lille 3): nous avons abordé la question des règles de progression et compensation. Quelles harmonisations pourrait-on envisager ? Il faudrait une réflexion collective qui permettrait de contribuer à une avancée concrète.

T. Balenghien (Lille 1): je suis surpris que nous ne sommes pas tous prêts à coopérer. Surpris qu'il faille faire une sélection sur les sujets sur lesquels nous sommes prêts à coopérer. Il est vrai que si l'on prend un problème que par un seul bout, on ne guérit pas le bonhomme. La question, c'est comment on doit le faire. On doit avoir un délai et des moyens et il faut atteindre des objectifs très

pragmatiques. On est dans un monde où chacun regarde son pouvoir, défend son territoire. Qu'est-on prêt à partager ou à perdre ?

JM. Flamme (VP CA UVHC): qu'êtes vous prêts à partager ?

T.Balenghien (Lille 1): Il est important que dans l'équilibre vers lequel nous devons aller plus ou moins vite nous devons respecter toutes les entités. Certains ont peur de se faire bouffer par de grosses structures.

F. Meilliez: je voudrai recadrer un peu la mission d'aujourd'hui. Lorsque l'ODJ a été envoyé, il y a eu des réactions naturelles et normales et il y a eu une réponse de C. Hauer. Lorsque l'on s'est accordé sur l'ODJ on n'a pas été très loquace, mais on a tenté de rendre de manière la plus compacte possible, mais sur les 2 séances qui restent il faut que l'on aboutisse à autre chose. Création de liens, beaucoup de travail qui a été fait, mais a une mission qui est à côté de celle des équipes de direction, et au dessus pour regarder plus loin. Nous qui sommes obligés de gérer les planning ont arrive déjà à un taquet, dans un an toutes les équipes de direction seront en cours de renouvellement. Le groupe tel qu'il est aujourd'hui ne peut pas travailler à partir de janvier tel que l'on fonctionne actuellement. Pourtant il ne faut pas jeter aux orties ce qui a été fait, il faut le valoriser. Ce groupe n'est pas réservé aux présidents, il appartient aux élus de toute les universités. Le document sur lequel on va travailler, une fois rédigé et validé, sera présenté devant les CA au moins. Comme certains ne seront plus aux commandes dans moins d'un an, outre les infos sur le site, il faut un document avec les principes et les objectifs sur lesquels on a envie d'aller. Sur lesquels on souhaite que nos CA se prononcent (et autres conseils/commissions). Que les conseils définissent ensuite une mission pour le ou les groupes de travail qui suivront.

C. Bornais (Lille 1): il y avait la carte des formations, aussi la proposition que vient de rappeler Philippe (harmonisation compensation/progression), la formation des maîtres qui est une problématique de niveau académique. Si cette question est souvent évoquée, c'est parce que c'est une question fondamentale de coopération au niveau académique; la FDM ne peut appartenir qu'à une seule université. Cela explique pourquoi il y a un point de crispation. J'avais préparé quelque chose sur l'accord autour de l'IUFM de Paris, c'est précisé dans cet accord que la FDM est académique. Je connais beaucoup d'élus CS et CEVU qui sont frustrés par les non convocation de leur GT inter-u.

C. Coutel (VP CA Artois): l'IUFM a été intégré dans l'une des universités, peut-être que l'Etat reviendra sur ce qu'il a fait. Mais regardons l'avenir. Ce n'est pas non plus le trésor d'Ali Baba.

P. Vervaecke (Lille 3): je reviens pas sur la FDM, mais il y a aussi ce qui concerne les politiques d'accueil des étudiants étrangers (ex. aide à la mobilité), plutôt qu'une carte de formation, une construction concertée de l'offre de formation. Tout ce qui peut-être mis en commun sur l'accueil (logement) et l'accompagnement des étudiants dans nos universités.

A. Durocher (Lille 2): dans l'article L123-4 nous avons les réponses aux questions que nous devons nous poser.

C. Boutillon (Lille 2): il y a une dynamique au niveau du PRES sur certaines questions pédagogiques. Sur l'aspect formation des formateurs (cf. FDM) , il ne faut pas oublier les E-C.

C. Coutel (VP CA Artois): il me semble que la CPU est en avance sur cette réflexion. (pas eu le temps de prendre ...)

P. Duez (Artois): la carte régionale de formation souvent abordée. Principe: que l'on valide une

formation en fonction des six critères (référence aux 6 missions).

P. Vervaecke (Lille 3): Qu'en est-il du CIES ? Je tiens à faire remarquer que je n'ai toujours pas reçu les documents présentant les règles de progression/compensation de l'Université d'Artois ...

F. Meilliez (VP CA Lille 1): Le CIES a été abordé par la CPU. Il a aussi le sujet de la notion nouvelle du cycle Licence. Avec cette définition le cycle Licence irait de Bac-3 à Bac+3 ... Il faut lire la lettre mensuelle de la CPU: il y a un article qui l'évoque. Cela redéfinirait l'université comme un endroit pour accueillir les meilleurs élèves à l'issue de ce cycle. Cela veut dire que c'est tout le positionnement relatif des BTS, des IUT, des classes prépas qui est changé.

P. Hus (ULCO): sur quoi peut-on collaborer ? Il y a la question des principes: est-on tous d'accord pour respecter le caractère laïque de l'université. Et par exemple dans le cas de convention avec la Catho, mais cela peut aussi se poser dans le cadre des formations à l'international.

C. Boutillon (Lille 2): Cela pose aussi le problème des établissements privés (cf. pas seulement confessionnels).

? (UVHC): Il y a un exemple de coopération autour du génie civil. L'ULCO/Valenciennes/Artois ont décidé de faire une L. régionale, avec des modules communs à toutes les universités. Il y a des spécificités pour chaque L ou M qui s'appuient sur les labo qu'il y a derrière. Tout cela c'est bien passé. C'est une bonne façon de procéder. Tout le monde est complémentaire et l'on évite la concurrence entre les universités. Chacun conserve son identité. La question est de savoir comment on gère des cas de concurrence, je pensais que c'était le PRES qui devait gérer cela. Visiblement cela ne se fait pas. N'est-ce pas à un CEVU des universités de faire cela ?

JM. Flamme (VP CA Artois): C'est effectivement une expérience intéressante. Le contrôle devrait passer par une collaboration des CEVU.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): le PRES tel qu'il existe aujourd'hui, sa définition c'est l'intégralité de toutes les structures de l'ESR de la région. Du coup, il est mal placé pour jouer les arbitrages que l'on attend. Au lieu de transférer nos compétences actuelles, faisons quelque chose de plus strictement défini avec certains partenaires, c'est ce sur quoi on travaille.

C. Bornais (Lille 1): je suis contente d'apprendre qu'il y a des divergences concernant le PRES. Son point faible est de rassembler tous les acteurs de la région quelque soit le statut des établissements. J'entends beaucoup entendu parler de concurrence. Dans quelle mesure nous ne contribuons pas largement à aider la concurrence des établissements privés et marchands ? Ayant pu consulter une base minimale des conventions avec la Catho, j'en suis à 18 L (dont 5LP), 24 M1, 25 M2 + diplôme de sage femme + doctorat de médecine. Avec seulement 5 conventions car il me manque celle de Valenciennes. On a une capacité à aider l'enseignement privé, il faut aussi que l'on ait cette réflexion. Le service public est aussi une valeur fondatrice de notre République. On ne peut continuer à s'affaiblir au profit d'un système marchand. On conventionne en disant que l'on peut contrôler ce qui se fait, mais ce n'est pas le cas.

V. Demars (Lille 2): on avait une convention avec la Catho, cela s'est gâté et la convention a été faite avec Toulouse ... mais en revanche un certain nombre de collègues continuent à intervenir à la Catho !

A. Durocher (Lille 2): Cela serait déjà un progrès si on faisait ensemble nos conventions avec la Catho.

C. Coutel (VP CA Artois): Le service public n'est pas monopolistique. Si il n'y a pas de convention, je suis 1000 fois d'accord. Si il n'y en a pas, il y a des jurys rectoraux.

P. Vervaecke (Lille 3): Je remercie Mme Demars de la proposition qu'elle vient de faire et que les présidents arrêtent de faire des autorisation de cumul de formation existantes dans le public. Il faudrait faire un point sur les autorisations de cumul ...

P. Duez (Artois): il y a des formations beaucoup plus marchandes avec les chambres de commerce.

T. Balenghien (Lille 1): quelle naissance ne s'est pas faite sans douleur (sur l'exemple du Génie Civil) ? Si on réunit les CEVU des 6 universités, quels sont les gens qui sont désignés ? Ce sont des représentants des conseils qui viennent discuter dans l'inter-u ?

Y. Secq (Lille 1): Question préalable au VP CA Valenciennes. Nous nous sommes rencontrés un peu avant la réunion, mais je souhaiterai avoir des explications sur l'absence de tout représentant de la direction de Valenciennes jusqu'à ce jour ? L'interprétation que l'on peut en faire est que la direction de l'UVHC ne s'intéresse pas à la question de la coopération régionale.

JM Flamme (VP CA UVHC): on fonctionne depuis très peu de temps, dans une situation très difficile. Nous devons parer au plus pressé, et fonctionner de manière la plus cohérente possible en interne. Notre président s'est impliqué au niveau du PRES. En ce qui me concerne, je n'ai pas pu participer aux réunions pour des raisons de surcharge. C'est très lourd, surtout avec le passage aux RCE. Mais il n'y a aucun soucis, l'UVHC est parti prenante dans le cadre du PRES et des 6 universités publiques.

Y. Secq (Lille 1): Sur le PRES, soyons sérieux: comment est constitué le bureau ? Qui en sont les présidents ? Cela relève de la responsabilité des 6 présidents ! Le CA est très majoritairement constitué de représentants des universités: 18 sièges ! Si il y avait une réelle volonté de maîtriser le PRES, nous pourrions le faire.

Pour le CIES comme pour IUFM, c'était des outils permettant d'avoir une certaine subsidiarité entre nos établissements et cela a été supprimé par l'Etat. Ce que je regrette c'est que nous ne sommes pas assez responsables pour pérenniser des fonctionnements alors que rien en nous en empêche. Soyons sérieux, la seule question est comment travaillons nous ensemble et quel mécanisme de prise de décision nous fixons nous. Relire la loi et trouver que l'on a nos missions c'est découvrir que nous sommes des universitaires ! Le GT inter-u n'a pas de statut formel, ce qu'il manque c'est une articulation claire entre les CA et une instance d'échange et de proposition ce qui permettrait des aller/retours entre un niveau inter-u et les établissements. Je considère qu'il y a toujours un soucis dans le fonctionnement de ce groupe. Je reviens sur le fait que les VP ne devraient gérer que la logistique et les élus devraient faire tourner le GT, d'autant plus à partir de septembre avec le début des campagnes électorales ... Je demande à ce qu'il y ait une réflexion sur un cadre formel pour l'inter-u avec articulation étroite avec les CA.

J. Riedi (Lille 1): L'important est de réduire les concurrences inter-universités. Il faut renforcer les universités publiques au sein du PRES. Actuellement c'est un outil du Ministère pour déstructurer l'ESR. Il fait réussir à définir les éléments sur lesquels on veut collaborer, on devrait pourvoir le faire sur tout, mais il faut que l'on tue d'abord les divisions potentielles. Affirmons en juin que l'on s'interdit toute mise en concurrence déloyale entre les universités publiques et que l'on défavorise la concurrence des établissements privés. Il faut qu'il y ait un aval des différents conseils sur ces questions avant de passer des accords.

? (UVHC): Il faut atteindre un consensus, au début tout le monde se regardait (cf. Génie Civil), et après on a fait l'état des lieux et ensuite on s'est rendu compte qu'il valait mieux travailler tous

ensemble. Quand on est unit cela se défend beaucoup mieux. Travailler par domaine, je pense qu'il faut faire cela.

F.Meilliez (VP CA Lille 1): question provocatrice: chiche, on fait ça en Science Eco ?

L.Broze (Lille 3): Je tiens à rappeler qu'un M en éco est cohabilité avec 4 des 6 universités de la région.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): est-ce que cela veut dire qu'il faut désigner des porteurs dans chacun des domaines ?

C. Coutel (VP CA Artois): c'est une proposition constructive, mais cela doit émaner au titre de nos préconisations. Les éventuels porteurs ne peuvent être nommés par nous. Cela doit faire partie des recommandations fortes de notre document.

JM. Flamme (VP CA UVHC): le document sera remis aux présidents pour discussion au sein des CA (et autres instances).

T.Balenghien (Lille 1): il me paraît important que dans la rédaction et son utilisation il soit prévu que n'importe quel acteur de l'université puisse en être informé, mais qu'il puisse abonder ce document. Si on veut faire avancer le schmilblick, il ne faut pas faire descendre les choses de là haut, impliquons tous les acteurs.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): notre idée pratique pour déboucher sur ce document, c'est d'esquisser l'architecture du document, l'idéal c'est qu'il y ait des porteurs pour chaque partie, et l'on envoie nos propositions à ces porteurs et lors de la dernière séance on finalise le texte.

P. Vervaecke (Lille 3): sur la question de la méthode, qu'est-ce que l'on fait à partir de là sur les éléments que l'on a identifiés. Pas besoin de se presser le ciboulot pour inventer une structure, on peut solliciter les CEVU par exemple, pour la carte de formation et donner mandat par secteur disciplinaire à des groupes de travail qui réfléchirait à ce que l'on peut faire pour converger.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): Je comprend que tu veux construire une proposition sur l'offre de formation ?

P. Vervaecke (Lille 3): oui, qu'il y ait une réflexion faite par la base dès à présent.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): là on est aussi dans un calendrier, dans le cadre d'un contrat (quadri/quinquennal). Le schéma de base est construit sur 5 ans, cela ne changera pas l'année prochaine.

V. Demars (VP CA Lille 2): Le groupe CA doit travailler sur la gouvernance. Je ne crois pas que l'on pourra réformer toute l'offre de formation, mais on pourrait faire des expériences dans quelques domaines.

B. Raoul (Lille 3): sur la question des domaines, je ne sais pas si ce sont les élus des CEVU qui sont les mieux placés, ne faudrait-il pas plutôt les responsables ?

T. Balenghien (Lille 1): si au delà des belles réflexions il n'y a pas du concret, qui fait quoi, comment et dans quel cadre ? Nous n'avancerons pas.

JM. Flamme (VP CA UVHC): Si il y a une volonté de créer des groupes inter-universitaires par

domaine, sur les formations appuyés sur des laboratoires, on pourrait dans le rapport demander aux “porteurs” d'essayer de faire des propositions de groupe et de domaines

P. Vervaecke (Lille 3): avant de penser à cette réflexion par domaine, il faut qu'il y ait une première étape du travail qui aborde les questions transversales. Sinon, on va avoir des résultats très hétérogènes. Par exemple sur les règles de progression/compensation.

Y. Secq (Lille 1): sur le document final, je ne suis pas convaincu que cela puisse être l'expression simultanée des VP et des élus. Il me paraît plus simple et plus cohérent d'avoir une partie rédigée par les VP et une autre par les élus. (refus unanime des VP).

En terme de structure, je propose une première partie sur le bilan des 6 réunions avec les thèmes abordés et les documents produits, puis une deuxième partie de proposition sur la pérennisation et la formalisation d'un espace de concertation inter-universités dès septembre prochain et finalement une troisième partie avec des principes et des pistes concrètes qui seraient plus de la responsabilité de “GT techniques”.

B. Raoul (Lille3): Il y a déjà le principe par rapport aux acteurs privés qui pose un enjeu essentiel. Il nous faut affirmer une attente précise par rapport aux présidences d'université. Et aussi de la formation des maîtres. Si ce groupe de travail ne cherche pas à affirmer une position claire il y a dissonance entre les discours et la réalité.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): Ce groupe est non formaté pour traiter d'un sujet particulier. En revanche, à partir de cet exemple, que peut-on prévoir comme dispositif pour traiter de questions qui vont se présenter. Les présidents ont cette question sur la table (cf. FDM). Ils savent aussi très bien qu'ils n'ont pas tous les éléments non plus, le Recteur n'a pas été innocent.

B. Raoul (Lille 3): Certes, mais il ne faudrait pas que l'on reste dans le paradoxe d'un discours à l'opposé de la réalité.

T. Balenghien (Lille 1): ce n'est qu'un exemple parmi d'autres qui doit nourrir une construction.

J. Riedi (Lille 3): Je tiens absolument à ce que l'on arrive à commencer par un chapeau politique très clair d'une volonté d'un guichet unique des universités. Le Recteur a pu jouer son jeu car nous ne parlions pas d'une seule voix. Si l'on arrive à sortir cette position là, cela sera déjà pas mal.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): on n'est pas restreint sur la formation et la gouvernance. Sur la recherche, on a peut-être quelque chose à dire ? Sur tout ce qui est la gestion des personnels, avec le passage aux RCE aussi ?

T. Balenghien(Lille 1): nous vendons mal notre image. Parce que culturellement c'est quelque chose que nous faisons pas: la communication commune des 6 universités serait un point important.

C. Boutillon (Lille 2): Autre point qui me semble très important: le(s) système(s) d'information.

JM. Flamme (UVHC): il y a aussi l'entrepreneuriat.

Y. Secq (Lille 1): et la valorisation ...

C. Hauer: sur ce point, la SATT est en cours d'acceptation, pas sûr que cela soit un cadeau d'ailleurs. Il faut se mettre d'accord sur la nature du texte, court avec deux parties principales: un bilan/synthèse et des principes (mais pas une liste/catalogue), avec des engagements que l'on propose sur des objectifs clairs. J'exclu qu'il y ait un texte des VP. Ce texte à destination des

présidents, mais aussi des élus et personnels. Ce GT n'a pas à s'auto-proclamer pour la suite. Ce groupe GT CA doit disparaître, aux CA de voir ce qu'il faut faire ensuite. Le texte ne doit pas aller au delà.

J. Riedi (Lille 1): Il faudrait peut-être que les principes politiques du texte fasse l'objet d'un vote dans les 6 CA.

P. Duez (Artois): Il risque d'y avoir des principes contradictoires.

C. Hauer (Lille 3): à partir d'un projet, viendra qui veut. Objectif les 6, mais après tout le monde ne voudra peut-être pas venir tout de suite. L'idée de la structure inter-u est secondaire car sa nature va se déterminer à partir de ce que l'on y fera et avec qui.

B. Raoul (Lille 3): Autre question: quelle place à la recherche dans la formation ? Des M sans séminaire recherche ! N'est-ce pas une manière d'affirmer ce que doit être un Master ?

Y. Secq (Lille 1): Je pense qu'il est fondamental de proposer la définition d'un cadre de concertation formel et je ne prie pas pour ma chapelle, tant mieux si d'autres prennent le relais, mais il me paraît fondamental d'avoir un espace d'échange et de concertation avant que les campagnes présidentielles ne démarrent.

C. Hauer (VP CA Lille 3): bon qui fait quoi ? Si on veut deux pages, il faut que cela soit dense et percutant.

C. Coutel: je veux bien faire une demi page sur le point 2 sur les principes. (?)

J. Riedi (Lille 1): 1 le bilan 2. la nécessité d'avoir en tête les 6 missions (ne pas spécialiser des territoires et des équipes ?) 3. affirmation des principes politiques pour développer la coopération (redevient maître du fonctionnement du PRES, un guichet unique vis-à-vis des institutionnels, comment on favorise la coopération inter-u et une position commune par rapport à la concurrence externe), offre de formation commune, règles de progressions/compensations.

T. Balenghien (Lille1): on inclut la notion de technique de travail dans les objectifs politiques ?

C. Coutel (Artois): Pour le calendrier, au plus tard pour le 6 juin pour le premier jet.

Y. Secq (Lille 1): Demande à ce que S. Rousseau puisse intervenir en fin de séance prochaine pour présenter les assises régionales de l'ESR qui commencent trois jours après la dernière réunion du GT inter-u.

Refus unanime des VP et de plusieurs élus (« ne pas tout mélanger », « valorisons d'abord ce travail en interne avant d'impliquer des extérieurs » ...).

Prochaine (et dernière) réunion le 17 juin 15-18h à Lille 1 (amphi du CERLA).